



Vivre à Arlon

Bulletin communal d'information n° 91

Mai 2019

ÉDITORIAL



Au moment de rédiger cet éditorial, nous sommes au lendemain de la marche qui a été organisée en soutien de l'hôpital d'Arlon. Et ce fut un succès ! 1.500 personnes ont défilé dans les rues du cheflieu pour dire Non ! à

la construction d'un hôpital régional à 20km seulement d'Arlon. Malgré le vent, le froid et la pluie, nous étions bien là ! M'adressant à l'assemblée, en accord avec l'ensemble des bourgmestres de notre arrondissement ainsi que des membres du Conseil communal d'Arlon, au nom des communes d'Attert, d'Aubange et de Messancy, ainsi qu'au nom bien entendu de la Commune d'Arlon et de l'ensemble de ses composantes politiques représentées au sein du Conseil communal c'est-à-dire, Arlon 2030, Ecolo+, MR-MC et Pour vous, j'ai rappelé qu'il était inadmissible pour nous de supprimer l'hôpital d'Arlon.

Pour nous, c'est NON

- À la fermeture des services d'urgence
- A la suppression du bloc opératoire
- A la fermeture des maternités
- A la fin de la chimiothérapie
- A la fermeture de l'hémodialyse
- A la suppression du service de gériatrie
- A la suppression du service de revalidation

Notre hôpital fonctionne, il est rentable, il s'est restructuré, il est en équilibre financier.

L'hôpital est situé au centre du bassin de vie le plus densément peuplé du sud de la province

et c'est lui qu'on ferme...

Et il est accessible ! Que se passera-t-il lorsque l'autoroute sera bloquée à cause d'un grave accident ou d'un camion en feu ou encore du verglas qui paralyse bien souvent nos autoroutes ?

Savez-vous que 16 millions y ont été investis avant même l'entrée dans Vivalia ?

Nous avons besoin de l'argent promis par le gouvernement wallon, **mais pour investir dans la technologie de pointe au service de nos patients. Investissons dans l'humain, PAS dans les briques ! Donnons aux médecins les moyens de développer un projet médical attractif qui facilite les engagements des nouveaux médecins. Ayons une politique prospective pour le recrutement du personnel infirmier et ne crions pas à la pénurie du personnel alors que le gestionnaire pratique depuis des années une politique restrictive de recrutement.**

Comment peut-on faire confiance au gestionnaire de Vivalia alors qu'il n'arrive même pas à avoir un dialogue constructif avec les médecins? Eux aussi en ont marre de cette gestion.

Les médecins nous écrivent ceci : *"Il est urgent que les choses changent, que les médecins soient entendus et les projets médicaux soutenus !! Messieurs de la direction vous ne ferez pas un hôpital sans médecins ni infirmières !"*

Pour cette marche, nous aurions aimé avoir à nos côtés les Libramontois, les Virtonais et les Bastognards pour défendre des hôpitaux de proximité qui travaillent en réseau comme cela est préconisé dans le nouveau paysage hospitalier présenté par la ministre fédérale. Nos amis Virtonais ont succombé aux promesses non tenues. Les proxy-urgences s'avèrent des chimères et le service de revalidation chèrement



acquis avec le soutien d'Arlon disparaîtra privant tout le sud d'une aide aux patients en difficulté.

Battons-nous ensemble. Réveillez-vous !!!

Nous sommes tous et toutes attentifs au respect de l'environnement et en conséquence aux problèmes de mobilité. Va-t-on construire un nouvel hôpital en pleine campagne sur plusieurs hectares à vocation agricole au moment où l'accès à la terre est si difficile pour nos jeunes agriculteurs alors qu'il existe ici à Arlon un hôpital dans lequel il faudrait investir 10 fois moins pour obtenir les mêmes programmes de soin ? A Houdemont, il va falloir construire des bretelles d'accès, un pont et des ronds-points. **Stop au gaspillage de l'argent public !!!**

Et s'ils continuent à s'obstiner devra-t-on sortir de VIVALIA ? Et nous le disons aux plus petites communes, saurez-vous absorber les déficits de plus en plus importants ?

J'entends parfois dire : de toute manière c'est foutu : NON c'est faux, nous devons continuer à nous battre. La note du Gouvernement précise qu'il est en effet encore temps de réorienter certains projets inscrits dans le premier plan de construction.

Cette marche a été une nouvelle fois un signal fort envoyé aux différentes autorités et au futur gouvernement afin de leur dire d'arrêter de gaspiller l'argent public !! Oui à des investissements mais qui servent à GUÉRIR les gens et pas à des dépenses inutiles.

Alors OUI ! pour des soins de proximité. Oui ! pour le maintien de l'hôpital des Cliniques Sud Luxembourg à Arlon !!!

Vincent Magnus
Bourgmestre

74^e anniversaire de la Victoire et de la Libération des camps : de nombreuses écoles présentes



La Ville d'Arlon en collaboration avec l'Union des Groupements Patriotiques d'Arlon, a organisé le vendredi 10 mai les cérémonies commémoratives de la Victoire et de la Libération des camps. Des élèves de plusieurs écoles d'Arlon étaient présents aux côtés des autorités civiles et militaires au moment de la cérémonie sur la place Léopold et du dépôt de gerbes. Les hymnes nationaux ont été lancés au moment de hisser les drapeaux des alliés. Le Cortège s'est ensuite rendu au monument Patton pour y déposer une gerbe.

Les porte-drapeaux en visite à Verdun

Pour remercier les porte-drapeaux de leur présence tout au long de l'année à l'occasion des diverses commémorations, la Ville d'Arlon a organisé sa traditionnelle excursion. Accompagné par l'échevin des Mouvements patriotiques, Ludovic Turbang, le groupe s'est rendu à Verdun pour une visite libre du Mémorial. La journée s'est poursuivie avec une croisière sur la Meuse puis une visite guidée du cimetière américain de Meuse Argonne.



Assemblée générale de l'UGPA



L'Union des Groupements Patriotiques se réunit en assemblée une fois par an dans les locaux de l'hôtel de ville. Après avoir respecté une minute de silence en mémoire des disparus, chaque groupement a eu l'occasion de se présenter. A l'ordre du jour figuraient notamment le planning et l'organisation des **manifestations patriotiques en 2019** :

Vendredi 10 mai : 74^e anniversaire de la Victoire et de la Libération des camps

Vendredi 31 mai : randonnée cycliste de la voie de la Liberté

Dimanche 21 juillet : fête nationale

Vendredi 6 septembre : Journée du Souvenir

Lundi 4 novembre: Relais sacré

Lundi 11 novembre : 101^e anniversaire de l'Armistice

Vendredi 15 novembre : fête de SM le Roi.

Une cérémonie des Pavés de mémoire très émouvante

La Ville d'Arlon a répondu à l'appel de l'Association pour la Mémoire de la Shoah et a décidé de mettre à l'honneur des juifs arlonais victimes du nazisme.

Ces cérémonies permettent d'inscrire activement les victimes des persécutions nazies en tant que victimes de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. En outre, la participation sensible à ces cérémonies d'élèves et de membres d'associations locales vise non seulement à rendre un hommage public aux victimes mais aussi à renforcer la tolérance, la cohabitation et la démocratie.

La cérémonie consiste à faire poser un pavé de mémoire devant le seuil de la maison dans laquelle vivait une victime du nazisme.

A Arlon 8 pavés ont été inaugurés le 29 avril dernier. Ils représentent huit déportés assassinés dont la dernière adresse connue est à Arlon.

En présence d'un ancien déporté-rescapé et de membres des familles des victimes, de nombreux élèves ont pris la parole pour chanter des chansons, témoigner leur reconnaissance et exposer leur travail de mémoire au moment de la pose des pavés.

A ce sujet, le Bourgmestre rapporte : « la présence des enfants des écoles en ce jour est particulièrement importante et symbolique. Ce sont eux qui vont entretenir la flamme du souvenir de cette page sombre de notre histoire, lorsque les dernières personnes ayant vécu ces événements auront disparu ».

La cérémonie fut particulièrement émouvante, notamment lors du témoignage apporté par M. Gerd Klestadt, déporté-rescapé qui fit l'expérience des camps alors qu'il n'était encore qu'un jeune enfant. Autre moment important lors de la pose du pavé rue Marché-au-beurre, où Max Schabes a évoqué sa maman décédée devant la maison qui l'a vu naître. Claude Hoffman a également eu l'occasion d'assister à la cérémonie dédiée à son papa, Ludwig Hoffmann, ancien marchand de tissu à la place Hollenfeltz.

D'autres victimes seront sans doute honorées ultérieurement.

L'Association pour la Mémoire de la Shoah (AMS) est née en 2005.

A partir de 2009, l'association a relayé en Belgique les Pavés de mémoire (Stolpersteine) lancés en 1996 à Berlin par l'artiste allemand Gunter Demnig.

Plus de 400 Pavés de mémoire ont ainsi été posés en Belgique par l'AMS depuis 2009 tant pour des victimes raciales que pour des résistants.



Les pavés placés à Arlon :

Place Hollenfeltz, Ludwig Hoffmann

Marché-au-Beurre 28, Gisela Shabes

Avenue Nothomb 6, Alice Cerf

Rue Léon Castilhon 27, Irma et Camille Cahen

Rue des Faubourgs 103, Michel Ruth

Rue de Neufchâteau 26, Julie et Lucien Behr





Voici le programme des 65^e festivités du Maitrank qui auront lieu les 25 et 26 mai prochains à Arlon et dont le renom n'est plus à faire.

Depuis toujours, les fêtes du Maitrank sont organisées par des bénévoles, dont la commission des fêtes, pour un public de tout âge et sont entièrement gratuites.

Outre les activités habituelles avec un samedi plus festif et un dimanche plus familial, cette année, nous pouvons pointer l'organisation du brunch du 65^e anniversaire le dimanche midi sur la place Léopold. Celui-ci sera agrémenté par un concert du groupe Triplay Triplay. Pour ceux qui préfèrent une ambiance plus gastronomique, ils peuvent profiter d'un menu exceptionnel à l'ITELA concocté par la section hôtelière de l'école. Vous trouverez les menus et modalités de réservation dans cette édition.

Toujours au rayon des nouveautés, notons que le Maitrank offert lors de l'inauguration de la fontaine sera préparé conjointement par la commission des fêtes et par la Royale Confrérie du Maitrank. Un concert de la Stockemoise aura également lieu sur la Grand-Place le dimanche après-midi. Au même moment, de nouvelles animations seront proposées pour les familles sur la Place Léopold pendant que la maison des Jeunes d'Arlon animera la scène devant le Palais.

Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux.

NEW

Brunch du 65^e anniversaire

Apéritif et buffet
SUR LA PLACE LÉOPOLD

28 €
12,5 € (-12 ans)

Plats sucrés

- Minis pancakes
- Minis crêpes
- Viennoiseries
- Brioches
- Tartes au sucre
- Tartes aux pommes
- Cakes
- Pains aux 3 céréales
- Pains gris
- Pains blancs
- Meüsil
- Sandwiches au lait

Plats salés

- Gaspacho maison et ses accompagnements concombre, poivron, oignon
- Quiches lorraines

Plats mijotés

- Poulet à l'estragon
- Porc crème champignons
- Bœuf bourguignon

Accompagnements

- Salades de pommes de terre du terroir
- Salade de riz et légumes frais
- Salade de pâtes
- Salade de carottes et raisins rouges
- Tomates basilic
- Salades mixtes
- Salade de concombres

Garnitures salées

- Œufs durs
- Maquée ou fromage blanc local
- Fromage d'Orval
- Fromages (Producteurs locaux)
- Charcuterie (jambon d'Ardennes, hure, terrine de campagne, tête pressées, jambon cuit,...)
- Saumon fumé à l'aneth et raifort
- Mozzarellas

Sauces

Assortiment de vinaigrettes, mayonnaise, ketchup

Fruits

- Les classics : Bananes, Oranges, Pommes
- Salades de fruits frais

Infos & réservations au Faubourg 101 - 063/602.833

Menu restaurant éphémère

du 26 mai 2019

à l'ITELA

en collaboration avec
LA CAVE DES SOMMELIERS

70 €
Vins compris

Amuse bouches

Magret fumé passion
Velouté d'asperges en capuccino
Carpaccio de Saint-Jacques

1^{ère} Entrée

Bavarois d'asperges et Saumon fumé

2^{ème} Entrée

Raviole de langoustines et
crème de carottes acidulées

Plat

Pièce de veau basse température
et son jus
Légumes de saison

Dessert

Dessert autour des fruits rouges
Apéritif et vins compris

Infos & réservations - 063/230.228 ou 0499/406.917

Anniversaire - Anniversaire
65
ANS
Anniversaire - Anniversaire

ARLON
CAPITALE MONDIALE
DU MAITRANK!



Fêtes du Maitrank 25 et 26 mai 2019

**Accès
gratuit**

SAMEDI 25 MAI

PIETONNIER - HOTEL DE VILLE

Dès 16h30 Rassemblement et départ du cortège en musique en présence de la Confrérie du Maitrank

COUR DE L'OFFICE DU TOURISME

Dès 17h Cérémonie académique et inauguration de la traditionnelle fontaine du Maitrank

Dès 19h30 Bar de l'Inter-service-club et artistes

20h30 Spectacle de Magie par Jack Michel

22h Jonglerie et spectacle de feu par Noar

PLACE LEOPOLD EN CONCERT

18h30 'Coverfield' | **20h00** 'Between Us'

De 22h30-02h00 'Cosmic Clic'

23h30 Grand Feu d'Artifice

PLACE HOLLENFELTZ

De 20h-02h30 Open Air Maitrank 2019

DIMANCHE 26 MAI

ITELA

Dès 11h45 Restaurant éphémère gastronomique à l'ITELA
Accord mets-vins cinq services par la section Hôtelière de l'Itela en collaboration avec la Cave du Sommelier.
PAF 70€-Infos & réservations - 063/230.228 ou 0499/406.917

PLACE LEOPOLD - FESTIVAL RECREATIF POUR PETITS ET GRANDS

dès 11h * | Dès 12h Apéro en musique avec 'Triplay Triplay'

NEW - Brunch du 65^e anniversaire

Apéritif et buffet sur la place Léopold. - 28 € - 12,5€ (-12ans)

Infos & réservations au Faubourg 101 - 063/602.833

Dès 14h NEW -M.J. Awards par la maison des jeunes

Reprises rap - pop - rock - hip hop - D.J. set

Dès 17h30 'Jeff Arckley' en concert

GRAND-PLACE

Dès 14h Concert des Harmonies de musique

PLACE HOLLENFELTZ

Dès 15h Concerts 'rock'

COUR DE L'OFFICE DU TOURISME

Dès 14h Bar de l'Inter-service-club et artistes :

14h et 16h40 : Spectacle de marionnettes Mam'zelle Chos'zettes

15h15 : Spectacle de Magie par Jack Michel

Fête de la musique à Arlon :

un programme éclectique et varié



DANS LE CADRE DE
LA FÊTE DE LA
MUSIQUE
À
ARLON

Vendredi
21
JUIN
2019

Accès
gratuit

ORGUAREL
PAUL BREISCH
Églises St-Donat,
St-Martin et Sacré-Coeur
Département d'Orgue Saint-Martin
à 19h15. Tarifs et sur place.

Samedi
22
JUIN
à 18h30

**CHORALE
DU
BEYNERT**
Église
St-Donat

PROGRAMME COMPLET
ET INFOS
www.of-arlon.be
063 21 63 60

ARLON

Vendredi 21 juin,

nous vous proposons **Orguarel**, un programme habituel autour de l'orgue dans nos 3 églises de la Ville d'Arlon qui sera, cette année, sous la direction de Paul Breisch, organiste-titulaire des orgues de la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg.

Samedi 22 juin,

c'est la **Grand Place d'Arlon** qui sera le point de rendez-vous de cette fête. Venez vibrer dans une ambiance Folk, Reggae, Blues ou Rock Céltique avec des groupes locaux, régionaux mais aussi internationaux. Notons la présence du groupe australien « The Rumjacks » !

Ce même jour, la **chorale du Beynert** fera une magnifique représentation en l'**église Saint-Donat**. Rendez-vous à 18h30.

L'entrée est gratuite
pour toutes nos manifestations.

**Bienvenue à toutes et à tous !
Musicalement vôtre.**



MAX MALONE
Groupe de musique folk
acoustique du Sud-Luxembourg.
Les styles Irish, rock folk, punk
celtic et bluegrass sont leurs
influences principales.



Guy Verlinde Trio
Winner Belgian Blues Awards / considéré
comme l'artiste blues majeur en Belgique
(et en passe de le devenir au Benelux).



Guive and the Ora
Étoiles montantes du reggae français, Guive est un artiste complet. Le trombone à la main, ce chanteur inspiré souffle à son public de douces mélodies aux teintes cuivrées. Son timbre de voix unique, reconnaissable dès la première écoute et son groove naturel lui donnent un style évoquant de grands crooners jamaïcains tels que D. Brown, D. Wilson ou F. Mc Gregor.



The Rumjacks
Classé parmi les meilleurs artistes de rock celtique au niveau international, le groupe originaire de Sydney, se fait connaître mondialement grâce à son single « An Irish Pub Song », qui compte plus de 30 millions de vues sur YouTube.

Et aussi...

Dimanche 23 juin, Ciné-trio mettra en musique des films d'époque d'Arlon et sa région au Palais du Gouverneur. Une organisation de l'ASBL d'Arts et de Musiques.

PRIX ET INFOS : dartseldemusiques.be

Accès
gratuit

Arlon GRAND PLACE

(Marché au beurre)

Fête de la MUSIQUE

Samedi
**22
JUIN**

2019

à partir de 18h

SAINT-DONAT

RUE DES CAPUCINS

MAX MALONE
Folk acoustique / Arlon

GUIVE AND THE ORA
Reggae / France



GRAND
PLACE

RUE DU
MARCHÉ AU BEURRE

GUY VERLINDE TRIO
Blues / Belgique

THE RUMJACKS
Rock celtique / Australie

INFOS

www.ot-arlon.be

[Facebook/fetedelamusiquearlon](https://www.facebook.com/fetedelamusiquearlon)

063 21 63 60

En partenariat avec:

L'ENTREPÔT

Brasserie
Le Belvédère

L'Inzollte



Associé le soutien de la Province de Luxembourg et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Micro-climat sur Arlon durant les Aralunaires

Cette 11^e édition des Aralunaires fut celle du micro-climat. Pendant que la belle province était plongée dans un marasme hivernal, Arlon s'animait une fois de plus durant 5 jours via des concerts originaux dans des lieux inattendus. Une météo exceptionnelle du festival qui fut le fruit d'un public enthousiaste et de bénévoles à pied d'oeuvre durant ces 5 jours de musique et bonne humeur.

Parmi les concerts phares, citons notamment le concert à guichets fermés de Mono, le show participatif et haut en couleurs de Karaokay, le live entre vintage et moderne d'Inner City ou la prestation ébouriffante de LAAKE qui subjuga le public de l'église Saint Donat.

Les concerts insolites qui font la marque de fabrique du festival permettent de surprendre des artistes en concert dans une piscine (WWWater au réveil dominical) ou jouant dans une configuration inédite (le concert au casque de Yew dans les entrailles du magasin Caméo). Sans oublier la représentation surprise d'un type normal aka Saule au Musée Archéologique.

Les Aralunaires Lab ont de leur côté à nouveau permis de contenter les curieux. Que ce soient les filles de Coathangers, les prestations loufoques de Pierres et Peritelle ou les loops d'Esinam, notre incubateur a encore mis en avant des jeunes pousses qui ont l'espérance deviendront grandes. Cette onzième édition s'est terminée sous le soleil avec les prestations des légendes d'Aka Moon dans l'ancien théâtre de l'Athénée et de l'acrobate Aloïse Sauvage qui clôtura cette splendide édition avec ses prouesses physiques tourbillonnantes.



Mai, le mois dédié à la musique

Quand le mois de mai arrive, c'est la musique qui s'insinue partout à Arlon. D'abord avec les Aralunaires, ce festival pas comme les autres « made in Arlon ».

Ensuite, c'est "Pause culture" qui prend le relais, avec des concerts gratuits chaque vendredi de 12h30 à 13h20. Des petits interludes musicaux fort appréciés des Arlonais qui font

la part belle à l'insolite puisqu'ils sont joués très souvent dans des lieux inattendus. C'est Belcirque qui a inauguré cette saison avec un concert donné à l'Espace Didier...

Il a fallu pousser les murs pour faire rentrer tout le monde et pour profiter de la fraîcheur de ces six filles pétillantes. Vendredi dernier, place à Lou B à Saint-Martin pour une

prestation hors du commun qui nous a laissés pantois, dans ce cadre enchanteur. Un artiste qui a particulièrement touché le public.

Pause culture



Bienvenue au
Fabuleux Carnaval
de Rio,
la plus grande fête
de la planète

Le fabuleux Carnaval de Rio débarque au Palais d'Arlon.

Cette exposition est le fruit du parcours étonnant d'un belge passionné de carnaval, Alain Taillard. Celui-ci, en effet, lors de ses différents voyages à Rio, a réussi à devenir « Desteque central » (personnage principal d'un char allégorique) au sein même des plus prestigieuses écoles de samba (notamment Mangueira et Portela). Le carnaval de Rio est le plus célèbre, le plus grand et le plus prestigieux au monde. Le défilé des écoles de Samba de 1ère division, point culminant de ce spectacle est divisé en deux nuits. Elles défilent au sein même du sambodrome (Théâtre central du carnaval, à ciel ouvert, pouvant contenir 140.000 spectateurs).

L'exposition présente des costumes authentiques des grandes écoles de samba de Rio de Janeiro mis en scène par Alain Taillard. La confection des costumes peut être comparée à de la haute couture. Il faut respecter certaines règles : fidélité des costumes au thème, originalité, créativité, style, impact des couleurs, harmonie, richesse, finition, matériaux utilisés, broderies, uniformité des détails...

Le défilé de ces écoles est en fait le plus grand concours organisé au Brésil. Tout est pris en compte : la beauté des chars, l'entrain des participants, l'harmonie entre les participants, l'allégresse contagieuse, la beauté, la richesse du défilé, sa cohésion, ses couleurs, ses détails, l'harmonie générale, l'originalité du thème de la samba et de sa musique, la qualité des chants, la maestria des percussions, le professionnalisme tout en allégresse qui doit mettre le public dans un état de folie générale. Tous les costumes présentés ont défilé une seule fois dans la plus grande parade de la 1ère division et cela durant maximum 72 min. Ces costumes sont donc bien éphémères et l'exposition leur permet d'avoir une seconde vie.

L'exposition est jalonnée d'un parcours pédagogique expliquant les différentes composantes du carnaval de Rio et les phases du défilé dans le sambodrome. Celles-ci sont détaillées avec des photos et des textes explicatifs. Vous y trouverez également quelques croquis (dessins) originaux, créés et/ou sélectionnés par le carnavalesco (designer) de l'école. Ces croquis ont été

EXPOSITION

Le fabuleux
carnaval de
RIO

30.05.19
22.09.19

Le Palais
place Léopold
à **Arlon**

Ouvert
du mardi au dimanche
de 14h à 18h

Entrées : 8 €
+65 et étudiants : 5 €
6-12 ans : 4 €
- 6 ans : gratuit
Groupes scolaires : 2 €/enfant

Visite guidée sur réservation :
30 €/guide + prix d'entrée

www.palaisarlon.be
063.23.53.97



initialement remis aux ateliers de coutures en vue de réaliser le costume correspondant.

Le visiteur de l'exposition approche les costumes de très près, ce qui lui permet de se rendre compte du travail à façon réalisé à la main sur chaque costume, de la richesse des tissus et des accessoires qui le composent (broderie, pierres, plumes d'autruche, de faisan, de paon, ...).

L'approche de ces costumes, le jeu de lumières, la mise en scène ainsi que l'ambiance audiovisuelle et culturelle plongent le visiteur dans la magie des grands défilés des écoles de samba.



La ferme s'est installée en ville

La Ville d'Arlon a une nouvelle fois accueilli la caravane de la ferme en ville, place Léopold. Au milieu des tracteurs, des animaux de la ferme, des étals des artisans, de nombreux élèves ont déambulé avec leurs instituteurs et se sont arrêtés aux stands d'informations et d'animation. A présent ils connaissent tout de l'agriculture en Wallonie. Le samedi et le dimanche, le public était invité également à découvrir ou redécouvrir le monde agricole de façon ludique. Les produits du terroir et artisanaux ont également été mis à l'honneur tandis qu'un barbecue préparé par la Fédération des Jeunes agriculteurs a ravi les papilles gourmandes.



Beau vélo de Ravel : halte à Arlon le 6 juillet !

Cet été, le Beau Vélo de RAVel vous emmènera une nouvelle fois à la découverte de notre belle Wallonie à travers 11 étapes chaque samedi de l'été. Au programme : une balade à vélo de 25 - 30 kilomètres dans une ambiance conviviale et festive. À l'arrivée, un concert gratuit pour terminer la journée en beauté !

Des milliers de cyclistes sont attendus pour la halte à Arlon le 6 juillet, plaine des Manœuvres, pour s'élancer sur nos chemins de campagne et prendre par la même occasion un bon bol d'air !



Le Royal Photon s'expose au Palais

Arlon est une ville d'art et de culture. Et parmi les disciplines à son actif, on peut très certainement citer la photographie, avec des clubs dynamiques et très actifs parmi lesquels le Photon, qui a fêté ses 50 ans d'existence. Et le public ne s'y trompe pas. Nombreux ont été celles et ceux qui sont allés découvrir les centaines de clichés de ces passionnés au Palais durant quelques jours.

Le Palais est dans tous ses états!

Depuis plusieurs années maintenant, le Collège a choisi de faire du Palais le point de chute culturel d'Arlon en son centre-ville. Ce magnifique écrin d'architecture permet certes d'accueillir des expositions d'artistes faisant déjà partie de l'histoire de l'art, comme Toulouse-Lautrec, Folon, Matisse ou Chagall. Mais il est aussi le lieu privilégié pour mettre à l'honneur des artistes actuels de notre région. C'est précisément la raison d'être de l'exposition « Le Palais dans tous ses états », qui en est cette année à sa troisième édition. En effet, sur les 7 artistes présentés, cinq sont arlonais.

Les éditions précédentes du « Palais dans tous ses états » ont connu un beau succès auprès du public. Des artistes à la renommée déjà bien éprouvée comme Renaud Matgen, Frédéric Biren, Catherine Lhoir, Valérie Dion, ou Michel Barthélemy, ont déjà proposé ici des expositions de grande qualité.

Cette année encore, il est plaisant de constater la grande et belle diversité des techniques exposées. Peintures, sculptures, photos, gravures et fusains monumentaux sont autant d'approches retenues qui démontrent, s'il le fallait encore, que la production artistique issue actuellement de nos régions est riche et multiple.

A découvrir, les œuvres de Damien Lotin, Laurence Battani, Emile Guillaume, Thibaud Latour, Charles Hieronimus, Pascal Jaminet, et Mo



DynAmiC : une troisième édition consacrée à la musique ! Ce sera du 22 au 24 novembre 2019

Fort de succès de sa deuxième édition, la Ville d'Arlon organisera pour la 3^e fois le festival DynAmiC ayant pour thème « Les Rencontres musicales ». Il réunira les artistes de la musique arlonaise tous styles confondus en novembre.

L'objectif de ce projet est double : d'une part, mettre en avant des artistes locaux, leur offrir une scène, favoriser des projets musicaux collaboratifs ; d'autre part, permettre à la population de découvrir la richesse musicale dans notre commune.

Ces rencontres musicales sont prévues du 22 au 24 novembre. Le lieu centralisateur restera le Palais. Le temps de trois jours, DynAmiC constituera la vitrine de l'ensemble du monde musical arlonais.

18 dossiers de candidatures ont été reçus suite à l'appel lancé par la Ville d'Arlon. Le programme se dessine...

Restez à l'affût !

L'abri de nuit de la Ville d'Arlon : malheureusement toujours une nécessité



L'abri a fermé ses portes récemment, le 30 avril dernier. Les subsides octroyés par la Région wallonne ont obligé la structure à étendre sa période d'ouverture pour atteindre huit mois prochainement. Cette année, les bénéficiaires ont utilisés l'installation durant six mois et demi.

Le constat reste le même. Chaque hiver, l'abri accueille des démunis qui se retrouveraient à la rue durant l'hiver s'il n'existait pas.

179 personnes différentes y ont trouvé refuge durant cette période, avec une augmentation de plus de 38 personnes par rapport à l'an passé. On a comptabilisé 150 hommes et 29 femmes. Trois d'entre elles étaient par ailleurs enceintes, ce qui n'était jamais survenu auparavant. Une augmentation significative du nombre de femmes hébergées est à déplorer. Elles ont été trois fois plus nombreuses que l'an passé. Plus de deux tiers des bénéficiaires ne reçoivent aucun revenu. 78 sont des SDF, tandis 52 personnes quittaient un logement ou sortaient d'une institution. On note que cette année l'abri a du refuser l'accès à certaines personnes, faute de place. Les bénévoles sont véritablement la pierre angulaire de cette structure d'accueil qui ne pourrait fonctionner sans leur aide. La Ville d'Arlon remercie personnellement chacun d'eux pour leur aide, leur disponibilité, et leur dévouement.



Ecole de Natation de la Spetz

Apprendre dans les meilleures conditions!

45 minutes par séance

Nombre de nageurs par groupes restreint

Différents niveaux d'apprentissage

Infos et inscriptions :
spetz@compaqnet.be

063 21 75 06

Ou directement aux
bureaux de la Spetz



1x par semaine

30 séances par an

270 € pour l'année

(réduction famille possible)

Début ?

Septembre 2019

Où?

Spetz

Quand?

Lundi (16h-18h15)

Mercredi (14h30-18h15)

Samedi (9h15-12h)

Pas de printemps pour les pesticides !



ObsE
OBSERVATOIRE DE
L'ENVIRONNEMENT

La campagne «Printemps sans pesticides» se déroule du 20 mars au 20 juin, partout en Wallonie. Chaque année, elle mobilise des centaines de citoyens, des communes, des associations et la Wallonie pour lutter contre les pesticides.

L'Observatoire de l'Environnement (l'ObsE), toute nouvelle ASBL arlonaise, a sollicité les élus locaux afin de leur faire part de leur étude (ObsE.be/actions) et de leur conclusion sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur la commune d'Arlon.

L'Observatoire de l'environnement est un groupe d'habitants d'Arlon concernés par leur commune et leur environnement. Ils observent, agissent, souhaitent proposer des alternatives et interpeller les élus sur ces questions.

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les pesticides sont des substances qui visent à éliminer des menaces de diverses provenances : insectes, champignons, végétaux, etc.

Qui sont les victimes les plus évidentes des pesticides ?

• Les insectes

Les populations d'insectes diminuent de quelques % chaque année. Qui pollinera nos vergers, nos légumes et nos fleurs ?

• Les amphibiens

Les amphibiens respirent notamment par la peau, et cela rend leur corps perméable à la contamination par les substances actives. N'oublions pas que notre commune abrite une diversité d'amphibiens exceptionnelle en Wallonie !

• L'eau

Sa qualité s'en trouve dégradée tant la masse souterraine que celle de surface.

Ce qui impacte notre environnement naturel a un effet négatif sur la santé et le devenir de l'être humain !

Et à Arlon ?

La commune d'Arlon a choisi la voie radicale du « zéro pesticide » sur les zones qu'elle contrôle : parcs publics, trottoirs, sentiers... Mais qu'en est-il des consommations professionnelle et privée ?

Les surfaces agricoles de la commune sont essentiellement occupées par l'élevage bovin : la quantité de pesticides nécessaires y est peu importante. Le « score » du secteur agricole sur la commune est encourageant (0,6 kg de « substances actives » utilisées par hectare, pour une moyenne wallonne de... 4,8 kg/ha).

Les opportunités d'amélioration les plus significatives se trouvent chez nous, citoyens,

qui répons à nous seuls près de 20% des pesticides utilisés chaque année sur la commune.

En accord avec la Ville, l'Observatoire propose de choisir des alternatives aux pesticides, et de vous débarrasser des substances actives stockées dans votre maison en les déposant au parc à conteneurs !

L'Observatoire de l'Environnement est disponible pour trouver une solution respectueuse.



Plus d'infos sur :
www.obse.be



Arlon est reconnue commune « Maya » !

Le projet « commune Maya » propose de soutenir l'activité apicole sur le territoire de la commune et surtout de maintenir et restaurer le réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs.

Ces insectes, l'abeille notamment, visitent les fleurs pour récolter du pollen et du nectar et permettent ainsi la pollinisation (et donc la fécondation et la reproduction) de plus de 80% des espèces végétales. Comme ces végétaux sont souvent utiles et nécessaires à l'existence de tout un cortège d'autres espèces animales, la préservation de la biodiversité de notre planète passe par celle des espèces pollinisatrices. De plus, un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts des cultures dépendent de la pollinisation.

Or, les populations d'abeilles domestiques et sauvages subissent une régression importante en Wallonie. Les abeilles et autres insectes pollinisateurs ont besoin de pollen en quantité, en diversité et en qualité qu'elles ne trouvent plus en suffisance actuellement. En cause, il y a la diminution des ressources alimentaires du fait de la raréfaction des plantes mellifères et la contamination de celles présentes par les pesticides.

Il est donc primordial de reconstituer dans nos paysages les espaces riches en plantes mellifères et dénués d'utilisation de pesticides.

Dans ce cadre, la commune a pris des mesures qui rentrent également dans ce que l'on appelle la « gestion différenciée », même si la plupart de ces mesures ont débuté bien avant le plan maya. La « gestion différenciée » est une nouvelle approche qui consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace vert, de façon à mieux respecter l'environnement et la santé.

Des actions concrètes ont vu le jour : création d'un verger didactique et plantation de près de 50 arbres fruitiers mellifères sur le site de la Cova. Différentes variétés de pommiers, de poiriers, de pruniers, de néfliers, de cognassiers et de châtaigniers sont plantés avant les terrains de tennis côté rue du Maitrank.

Toujours dans le cadre du plan Maya, un "pré fleuri" a été semé à côté du verger en espérant l'installation de ruches (un appel est lancé, avis aux amateurs).

Le public et les écoles peuvent visiter

et déguster les fruits en respectant les lieux. Parmi les actions menées, citons également l'étendue des zones de fauchage tardif, l'achat de brûleurs thermiques pour faire disparaître les mauvaises herbes, le broyage des déchets verts, la création d'un plan de réduction des pesticides,....



Le frelon asiatique : une arrivée imminente en Wallonie

Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte invasif qui a déjà colonisé près de la moitié du territoire français. Il progresse vers le nord au rythme de 100km par an, et pourrait s'établir prochainement en Wallonie.

Les abeilles menacées

L'expérience française montre que le frelon asiatique exerce un important prélèvement sur les abeilles à la fin de l'été. L'arrivée de ce nouveau prédateur pourrait fragiliser

les ruchers wallons, là où il parviendrait à s'établir en forte densité.

La destruction des nids de frelons asiatiques peut être envisagée localement pour assurer la protection des ruchers.

Attention ! cette opération est dangereuse et ne peut être réalisée que par des professionnels spécialement formés. En cas d'installation de frelons asiatiques en Wallonie, des mesures de protection des ruchers seront dispensés par l'asbl CARI (protection des ruchers) afin de

réduire son impact sur les ruchers.

Piqûres : pas de panique

Le frelon asiatique est peu agressif. Sa piqûre est occasionnelle. Elle n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe, mais elle est souvent plus douloureuse. La dose de venin injectée par ce frelon est bien inférieure à celle reçue lors d'une piqûre d'abeille ; une attaque massive peut toutefois survenir à proximité immédiate du nid. On évitera donc à tout prix de s'en approcher.

Abeille



Guêpe



Frelon Asiatique



Frelon Européen



Une nouvelle station d'épuration transfrontalière a Steinfort : les travaux ont débuté le 23 avril

En novembre 2017, la ville d'Arlon a inauguré en présence de son partenaire, l'AIVE, la nouvelle station d'épuration de Waltzing, un village où l'extension rapide de l'habitat sur cette tête de bassin versant, l'accroissement de zones imperméables et les fortes pluies avaient pour habitude de créer des inondations dans des communes luxembourgeoises, notamment à Eischen. La création d'une nouvelle station d'épuration a notamment permis d'absorber les besoins de 4.000 habitants au lieu des 1.800. Aujourd'hui, des difficultés qui peuvent nuire au cadre de vie de la population sont progressivement résolues notamment en réhabilitant les réseaux d'égouttage, en créant des bassins d'orages ou des bassins écrêteurs pour éviter les inondations, en modernisant les stations d'épurations,...

Après les travaux sur le versant Semois, c'est au tour du versant Moselle.

Pour améliorer la qualité des eaux de la Vallée de l'Eisch, un programme d'assainissement des eaux usées a débuté avec comme point d'orgue la construction d'une nouvelle station d'épuration de grande taille (15 600 EH) à Steinfort en territoire belge.

La capacité de la station d'épuration permettra de répondre aux besoins actuels ainsi qu'aux besoins futurs générés par les extensions d'habitat et d'activité économique.

Une fois construite, elle traitera les eaux usées de Sélange, Autelbas et Sterpenich pour le versant belge et de Fingig, Clémency, Grass, Kahler, Kleinbettingen, Hagen et Steinfort pour le versant luxembourgeois. Deux collecteurs transfrontaliers achemineront les eaux usées des diverses agglomérations vers la future station d'épuration.

En amont des collecteurs de liaison, des travaux d'égouttage seront prévus dans les villages d'Autelbas, Barnich et Sterpenich. Afin de minimiser les désagréments pour les riverains, ces travaux seront réalisés

conjointement à la réfection de la voirie.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Europe (Programme INTERREG Grande Région) et est porté par les opérateurs locaux; l'AIVE et la SPGE en Région wallonne et le SIDERO au Grand-Duché de Luxembourg.

La mise en service de la nouvelle station d'épuration de Steinfort fin 2020 permettra de procéder au déclassement des stations de Clémency, Sélange et Steinfort devenues vétustes.



Conférence « Je composte » : 80 participants

Comment mieux consommer pour réduire notre impact sur l'environnement ?

Comment recycler ou valoriser nos déchets ?

Comment favoriser la biodiversité sur notre commune ?

Comment sensibiliser largement à ces problématiques ?

Voilà les questions auxquelles Stéphane Bastogne, éco-conseiller à l'AIVE, a tenté d'apporter une réponse lors de la première conférence organisée par la commission communale Environnement et nature

L'AIVE collecte chaque année 36 kg de déchets de cuisine et 108 kg de déchets verts par habitant qui sont compostés ou biométhanisés sur ses sites de traitement à Habay ou à Tenneville.

L'idée pour cette conférence était d'apporter un éclairage particulier à la question du compostage, une façon pour chacun de valoriser facilement les déchets organiques. 80 personnes y ont participé.

Au terme de la soirée, les participants ont également pu acheter un composteur à prix réduit.

Dans la continuité de ce cycle de conférences, une Commission Environnement et Nature va être mise en place à laquelle les citoyens et les associations auront l'occasion de participer. Toutes les informations seront données dans le prochain numéro du bulletin communal



Excursion des Aînés à Strasbourg

Cette année, l'échevin du 3^e Age, M. Ludovic Turbang et le Collège Communal proposent une excursion d'un jour aux Aînés de la commune à Strasbourg.

Deux dates sont prévues : le mardi 11 juin (aînés de la ville) et le jeudi 13 juin 2019 (aînés des villages).

Au programme

- Départ d'Arlon à 6h30
- Arrêt petit déjeuner à Longeville les Saint Avold.
- Vers 11h15 : arrivée à Strasbourg. Visite guidée de Strasbourg, tour de ville en car à travers plusieurs quartiers de la ville
- 13h : repas de midi
 - Apéritif
 - Mini tartes flambées
 - Pressé de porc en gelée, sauce ravigote
 - Cuisse de canard confite et gratin dauphinois
 - Munster affiné
 - Tarte aux pommes à l'Alsacienne
 - ¼ vin
 - Eau en carafe
 - café
- Vers 15h : temps libre
- 16h : promenade sur l'Ill en bateau à la découverte des vieux quartiers historiques jusqu'au quartier européen. (Durée : 1h10).
- Temps libre d'une heure.
- Vers 20h : repas du soir à Neufchef avec animation musicale
- Repas de soir : assiette de charcuterie, salade, crudités, frites, dessert et 1 boisson
- Retour vers 22h30 à Arlon



Prix :

50€ pour les 3 X 20 de la Ville d'Arlon (100€ pour les moins de 60 ans ou habitants une autre commune). Le prix comprend le déplacement en car, les trois repas, boissons comprises, la croisière et l'animation musicale du soir.

Inscriptions :

A l'hôtel de Ville d'Arlon, service accueil

Les paiements se feront uniquement en espèce au service accueil de l'Administration Communal (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, lieu d'embarquement).

Date limite des inscriptions : 03 juin 2019 à 16h

L'inscription est enregistrée une fois le paiement effectué.

Horaires de service de l'accueil :

Lundi, mardi : 8h30-12h et 13h-17h
 Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h-16h
 Samedi : 10h-12h

Itinéraires de ramassage des participants aux excursions des 11 et 13 juin 2019 - Strasbourg

Départ de la Maison de la Culture - Arlon à 06h30

ITINERAIRE - Le MARDI 11 juin 2019

- 06H00 ARLON, parking de la FUL
- 06H10 ARLON, Place des Chasseurs ardennais
- 06H15 ARLON, Place Schalbert
- 06H20 ARLON, rue Ste Croix, arrêt de bus
- 06H30 ARLON, Maison de la Culture

ITINERAIRE I. Le JEUDI 13 juin 2019

- 05H15 FOUCHES, école communale
- 05H20 SAMPONT, école communale
- 05H25 STOCKEM, église
- STOCKEM, abris de bus, en face de l'entrée du camp Bastin
- 05H3 HEINSCH, abris de bus, rue du Panorama
- 05H35 FREYLANG, Eglise
- 05H45 VIVILLE, église
- 06H00 BONNERT, Eglise
- 06H20 FRASSEM, abri bus n° 62 route de Diekirch
- 06H30 ARLON, Maison de la Culture

ITINERAIRE II. Le JEUDI 13 juin 2019

- 05H30 UDANGE, église
- 05H35 TOERNICH, abris bus zone 30
- 05H40 SESSELICH, carrefour pied du pont de l'autoroute
- 05H45 WEYLER, église
- 05H50 AUTELHAUT, église
- 05H55 AUTELBAS-BARNICH, fontaine - école communale
- 06H00 STERPENICH, Pizzeria ancien Bomes
- 06H10 CLAIREFONTAINE, devant le Domaine de Clairefontaine
- 06H20 WALTZING, église
- 06H30 ARLON, maison de la culture



Une nouvelle centenaire fêtée à Arlon

La Seigneurie de Ville-en-pré a mis à l'honneur une de ses pensionnaires : Mme Albertine Braack qui vient de fêter son centième anniversaire. Au milieu de sa famille, de ses amis, du personnel de la seigneurie et des élus, Albertine a été dignement fêtée. Albertine est née à Arlon, le 6 mai 1919 dans la maison familiale.

Elle a fréquenté l'école maternelle "l'Économat", située à l'époque en face de l'hôtel de ville pour ensuite continuer ses études à l'école communale de la place Didier jusqu'à ses 14 ans. Après la période de scolarisation obligatoire, notre centenaire, tout comme ses sœurs, a aidé sa mère à tenir l'épicerie familiale.

C'est avec René qu'Albertine se marie le 22 avril 1939, à quelques jours de la déclaration de la seconde guerre mondiale. Son mari étant militaire de carrière et à cette époque-là, mobilisé, ils n'ont donc pas pu partir en voyage de noces.

Durant la guerre, notre centenaire a connu l'occupation allemande, puis la Libération par les Américains. L'année 1946 a vu la naissance de leur fils Daniel. Durant l'après-guerre, Albertine a connu les périodes de Carnaval, la salle de danse, "Le Palace", anciennement galeries du "Plazza" et a participé ensuite à l'organisation de la première fête du "Maitrank et des Genêts", intitulée de cette manière en mai 1955.

Notre centenaire a connu également les Halls Louis très réputés à l'époque lors des bals organisés par l'armée. C'est en 1997, quelques années après le décès de son mari, qu'elle s'est installée à la Seigneurie de Ville-en-Pré. Elle a aujourd'hui deux petites-filles, Françoise et Catherine ainsi qu'une arrière-petite-fille, Alexia qu'elle regarde grandir avec amour. Ce qui la tient en forme : jamais de café mais des tisanes et à l'occasion un petit verre de vin rouge.

Mobilité - Sécurité

Signal B22 : priorité aux cyclistes

En vue de favoriser les déplacements des cyclistes en ville, une nouvelle signalisation va être installée à certains carrefours munis de feux de signalisation autorisant les cyclistes à franchir le feu en question sous certaines conditions bien précises. Premièrement, le cycliste bénéficiant de ce signal l'autorisant à franchir le feu doit s'assurer de ne pas constituer un obstacle pour les autres usagers (piétons et/ou automobilistes) qui auraient leur feu au vert et, au besoin, il lui faudra leur céder le passage. Ensuite, le cycliste ne pourra franchir ce feu que s'il suit la direction indiquée par la flèche jaune présente sur le panneau: indiquant majoritairement un tourne-à-droite afin de ne couper aucun flux de circulation, elle peut plus

rarement indiquer un "tout droit" dans le cas d'un feu de signalisation destiné à sécuriser un passage pour piétons (devant une école, par exemple): le piéton ayant terminé sa traversée, le cycliste pourra ainsi franchir le feu avant les véhicules pour plus de sécurité au démarrage. Si le cycliste désire effectuer une manœuvre autre que celle décrite par le signal, il devra donc attendre que son feu passe au vert.

L'objectif, à terme, est de faire en sorte via ces signaux qu'il soit plus rapide de rouler dans le centre-ville à vélo qu'en voiture afin d'inciter les automobilistes à changer de mode de transport."



Marché hebdomadaire et marché à la brocante : respectez le stationnement



Chaque jeudi matin et chaque premier dimanche du mois de mars à novembre, le marché hebdomadaire et le marché à la brocante prennent place dans les rues du centre-ville. Une ordonnance de police prise par la commune réglemente le stationnement durant ces événements.

Régulièrement, les services de la Ville et de la police sont amenés à intervenir parce que des véhicules ne respectent pas la réglementation et empêchent la bonne tenue de ces marchés, malgré les campagnes de préventions qui sont menées.

Il est bon de savoir que les véhicules qui ne respectent pas cette ordonnance seront non seulement verbalisés mais aussi dépannés afin de permettre aux brocanteurs, camelots et vendeurs de s'installer.

L'amende administrative est de 58 € à laquelle s'ajoute aussi la facture de l'enlèvement par le dépanneur.

Succès pour la première soirée des associations



A la demande de la Ville d'Arlon, les associations socio-culturelles ont été conviées à une première rencontre à l'hôtel de ville. L'objectif : permettre la rencontre entre acteurs de terrain et développer des synergies.

23 associations étaient présentes soit 45 personnes qui se sont rencontrées en toute convivialité pour une soirée en deux temps :

- un état des lieux des ressources et besoins des associations arlonaises
- une réflexion sur le développement éventuel d'une plateforme collaborative et d'une maison des associations

Au travers de ces échanges, ce sont des pistes d'actions concrètes qui ont été envisagées dans le cadre de collaborations ultérieures.

Le Jass déménage temporairement



Suite aux travaux menés actuellement devant l'hôtel de ville, les ouvriers ont découvert sous le Jass un réservoir d'eau d'environ 8m sur 3m. Le plafond de cet espace est voûté. Il ne s'agit pas de vestiges archéologiques mais bien de cavités qui ont été creusées jadis pour capter et drainer l'eau de pluie sur la butte de Saint-Donat. Les équipes ont pompé l'eau mais pour ne prendre aucun risque cet espace vide a été rebouché. Dès lors, le Jass a été temporairement retiré. Il est stocké au département technique. Il sera réinstallé dès que possible à sa place.

Un bassin de récupération des eaux de pluies est prévu pour alimenter les futures fontaines, mais il sera creusé plus en amont.

Le cercle de tir arlonais et Jeff Arckley reçus à Saint-Dié-des-Vosges



Saint-Dié-des-Vosges, notre ville jumelle, a décidé de mettre à l'honneur l'Europe durant tout le mois de mai. Du 5 au 31 mai, diverses animations ont lieu : des expositions, concours de dessin, fête de l'Europe, rencontres, challenge sportif, témoignages...

Le Royal Club de Tir Arlonais, qui a tissé des liens étroits avec le club déodatien, a été reçu avec beaucoup de convivialité durant un

week-end, l'occasion pour les protagonistes de s'affronter dans une rencontre sportive. Le « combat » aura duré plus de trois heures avec 59 matchs et une victoire remportée de justesse par l'équipe arlonaise. Le groupe Jeff Arckley a lui aussi fait le déplacement dans la cité déodatienne pour un concert joué en clôture de la journée de l'Europe. Le groupe, bien connu dans notre région notamment,

monte. Il a gagné le premier prix des Sérénades de Rochefort en 2017 et sort cette année un nouvel album intitulé « Black and white ». Au travers des différents morceaux, le public a voyagé dans un univers mélodique et profond, partageant la joie de vivre et la bonne humeur du groupe.

Premier mai : la Ville d'Arlon remercie ses agents communaux

La Ville d'Arlon a récemment mis à l'honneur son personnel communal à l'occasion de la fête du travail. Le directeur général, Cédric Leclercq, dont c'était le premier discours « seul » comme il s'est plu à le rappeler, a saisi l'occasion pour féliciter les agents communaux pour leur investissement au quotidien, rappelant qu' "un service qui fonctionne est un service dans lequel les agents sont régulièrement formés aux dernières évolutions technologiques, légales et administratives". Ludovic Turbang, échevin du Personnel, a notamment évoqué les attentes des citoyens qui se tournent vers l'administration et qui attendent des réponses claires sûres et rapides dans les multiples domaines de la gestion publique.

La cérémonie s'est clôturée par une évocation du personnel pensionné au cours de 2018 : Rita Dons (Directrice de l'école industrielle), Jean-Marie Georges (professeur de violon), André Georges (attaché spécifique au guichet de l'Energie), Annika Heinen (institutrice), Liliane Kohn (auxiliaire professionnelle), Ghislain Lambert (ouvrier), Jean Legros (ouvrier qualifié), Dominique Mayon (employée), Jean-Louis Poncin (brigadier chef), Barbe Resch (auxiliaire professionnelle) et Monique Schimpfessel (employée).

Certains agents ont reçu des décorations civiques pour leur ancienneté : Sonia Bradfer (puéricultrice), Viviane Biren (employée) et Frédéric Guillaume (brigadier chef) sont récompensés pour leurs 25 ans d'exercice.

Pour ses 60 ans et en reconnaissance des services rendus au Service régional d'incendie, Francis Depierreux (adjudant), est également mis à l'honneur.



Les agents médaillés



Une partie des pensionnés



Appel aux citoyens

La Ville d'Arlon s'est engagée dans la « Nouvelle Convention des Maires » pour le Climat et l'Énergie, initiée par l'Union Européenne. Et ce, afin d'agir pour réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire à l'horizon 2030 et adopter une approche visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Dans ce cadre, la Ville s'engage à soumettre un Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) exposant les actions clés qui seront entreprises.

Pour sélectionner et quantifier les actions qui composeront ce plan d'actions, un comité de pilotage sera mis en place, composé de mandataires communaux, d'acteurs économiques et d'experts techniques, auxquels seront associés quatre citoyens arlonais.

Dans cette dynamique, tout citoyen arlonais intéressé à partager son expérience et participer aux réflexions de ce comité de pilotage, est invité à transmettre sa candidature avant le 7 juin 2019.

Votre candidature devra être adressée au Collège Communal - 8 rue Paul Reuter 6700 Arlon et devra contenir une lettre de motivation et un curriculum vitae.

Pour toute demande de renseignement, contactez le Directeur du Département Technique, Fabien Revémont (Tél. : 063/ 67.00.42).



Le printemps à Arlon

Lundi 13 mai dans le cadre de la semaine du coworking, visite gratuite des installations de Greenlab Coworking | Zoning de Weyler

Vendredi 24 mai

Concert Pause Culture « Crazy Nails » | Magasin Brix Menuiserie, rue Général Molitor, 19.

Week-end des 25 au 26 mai

Fêtes du Maitrank | Dans le centre-ville.

Jusqu'au dimanche 26

Exposition : « Dialogue » | Le Palais.

Dimanche 26 mai

Bourse militaria | Hall Polyvalent.

Jeudi 30 mai

Marché et brocante de l'Ascension | Dans le centre-ville.

Vendredi 30 mai

Début de l'exposition : « Le fabuleux carnaval de Rio » | Le Palais.

Vendredi 31 mai

Concert Pause Culture « Manège à trois » | Salle Ysaÿe.
Randonnée cycliste de la Voie de la Liberté

Du samedi 1 juin au dimanche 23 juin

Exposition « L'heure bleue » | Espace Beau Site.

Dimanche 2 juin

Marché aux puces dans les rues du vieil Arlon

Jeudi 6 juin

Funky Fab - Le Palais du Rire | Le Palais.

Week-end des 8 et 9 juin

Soyons zen et plus | Hall Polyvalent.

Dimanche 16 juin

Bourse Internationale des collectionneurs | ISMA.

Jeudi 20 juin

Concert de David Linx & Michel Hatzigeorgiou |
Eglise Saint-Donat

Vendredi 21 juin

Concerts d'orgues dans les trois églises d'Arlon à l'occasion de la Fête de la Musique !

Samedi 22 juin

Fêtes de la Musique | Grand-Place.

Week-end des 22 et 23 juin

Exposition des travaux de l'Académie de Beaux-arts |
Académie des Beaux-Arts, Espace Emile Lambert, Le Palais, Hôtel du Nord, Adeps.

Jusqu'au 15 septembre

Exposition « Jean Gaspar, le génie animalier » | Musée Gaspar.

Marché bio:

Le vendredi de 16h à 20h | Espace Milan.

Marché :

Le jeudi de 8h à 13h | Centre-Ville.

Plus d'information www.arlon.be

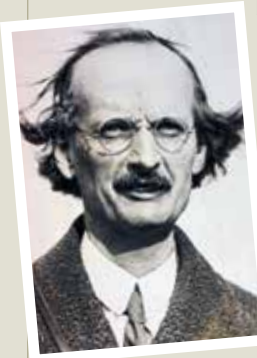
Un brin d'histoire

L'HÔTEL DU NORD (4^e partie)



Les années folles ont succédé à la Grande Guerre. On danse, on rit, on s'amuse, on travaille dur aussi. Mais le 24 octobre 1929, éclate le krach de Wall Street, point de départ d'une grande dépression. Du jour au lendemain, les actions ne valent plus rien. Juste en face de l'hôtel du Nord, la Banque Arlonaise est en faillite. Qui l'eût cru ? Les épargnants de toute la région sont ruinés. On se lamente, on cherche du travail. Derrière ses grilles protectrices, l'hôtel du Nord demeure une référence à Arlon. Cela fait maintenant un siècle que la famille Lejeune dirige cet établissement. Ses chambres et sa table sont réputées. Avec ses garages et sa station d'essence, il offre des facilités aux voyageurs. Le 2 août 1932, un étrange convoi en provenance de Bruxelles fait son entrée dans la cour de l'hôtel. Un drôle de véhicule, mi-voiture, mi-camion, transportant une énorme boule blanche stationne sur les pavés. C'est le célèbre professeur Piccard et son équipe qui viennent de débarquer à la terrasse de l'hôtel du Nord. La nouvelle se répand en ville comme une traînée de poudre et la foule accourt aussitôt.

Auguste Piccard est un savant connu dans le monde entier. Ce professeur suisse, qui enseigne à l'université de Bruxelles, a battu le record du monde d'altitude en ballon libre. En montant à 16.201 mètres, il est devenu l'homme le plus haut du monde ! Dans la cour du Nord, M. Piccard est accompagné par ses deux assistants, Max Cosyns et Paul Kipfer. Tous trois prennent leur repas à proximité du camion transportant leur précieuse nacelle, une sphère toute blanche en aluminium qui porte les initiales du F.N.R.S. et de l'U.L.B. On ouvre les grilles pour laisser entrer la petite Blanche Habaru, une élève de l'école d'application, venue leur offrir des fleurs



au nom de ses condisciples. Le professeur Piccard, qui connaît bien Arlon pour avoir déjà occupé la tribune de l'Extension de l'U.L.B., est heureux. Il est en route pour la Suisse où il va tenter un nouvel exploit. La population arlonaise suivra la suite de cette aventure dans la presse. Le 18 août 1932, le prodigieux coup d'audace scientifique et sportif du professeur Piccard réussit pleinement. Après avoir atteint la stratosphère à 16.770 mètres et réalisé des expériences sur le rayonnement cosmique par -16 degrés, le savant et son ballon ont atterri en Italie, près du lac de Garde. A Arlon, nombreux sont celles et ceux qui raconteront à leurs enfants et petits-enfants avoir vu le savant qui a inspiré Hergé dans le personnage du professeur Tournesol. C'était un jour de l'été 1932, dans la cour de l'hôtel du Nord.

A suivre...

Jean-Marie TRIFFAUX

NE PERDEZ PAS LA MESURE!

Trop lent, trop rapide, irrégulier, à l'arrêt, les troubles du rythme cardiaque frappent près de 200.000 Belges !

Semaine du Rythme Cardiaque
17 > 21 juin 2019

GRATUITEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS

Prenez la mesure
Contrôlez votre rythme cardiaque !

Battez la mesure
Apprenez à réagir !

Gardez la mesure
Améliorez votre condition physique
et entraînez votre cœur !

A Arlon

Mercredi 19 juin 2019
Au Palais (ancien palais de justice)
Place Léopold
Accueil à partir de 18h30

19h : début de la conférence

- Exposé théorique :
 - La réanimation Cardio-pulmonaire
 - Exercices pratiques
 - Questions réponses
 - Exposé sur les troubles du rythme cardiaques et la fibrillation auriculaire
 - Vérifier votre rythme cardiaque
- 20h30 : fin de la conférence

* Une initiative du BHRHA
(Belgian Heart Rhythm Association)
* Organisé par le service de Cardiologie
des Cliniques du Sud-Luxembourg
* en collaboration avec la Commission de
La Santé de la ville d'Arlon

Inscriptions : www.monrythmecardiaque.be
Entrée libre



Editeur responsable : V. Magnus, échevin de la Communication,
Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon
Rédaction : Alexandra Merlot, Jérôme Poncelet, Marianne Stevart

